

# A.I.R.E

Association Intercommunale des Riverains de L'EYGOUTIER et ses affluents

44, bd E. V. Pont – 83130 LA GARDE ☎ 0494274897 Mail [A.I.R.E@free.fr](mailto:A.I.R.E@free.fr)

Site <http://eygoutier.free.fr/> N° Siret : 439 066 200 00023 APE 913 E CCP : 1562375 Y Marseille

----- « la riviero deis amourié » -----

Philippe Roederer  
Président de l'AIRE

la Garde, le 25 septembre 2009

Madame Chantal Jouanno  
Secrétaire d'État chargée de l'Écologie,  
Hôtel de Roquelaure  
246, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Madame la Ministre,

L'inondation de Sainte-Maxime nous rappelle que la plaine de la Garde (Var) est restée 18 jours sous un à deux mètres d'eau en janvier 1978 et que ces dernières années des quartiers de l'est de Toulon ont encore été gravement inondés par l'EYGOUTIER. Le bassin versant de cette rivière couvre tout l'est - toulonnais entre monts et mer sur une largeur de 5 kilomètres et une longueur de 15 kilomètres.

En 1892, pour limiter les effets des inondations fréquentes et dévastatrices, un tunnel -exutoire de crues a été creusé entre la rivière et la mer, à mi longueur du cours d'eau (au « Pont de la Clue », à la Garde). Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la majorité des sols ayant été imperméabilisés par l'urbanisation, le tunnel est devenu insuffisant.

En 1993, un projet de percement d'un second tunnel a été étudié et la première programmation prévoyait son inauguration mi 1995. Depuis, d'études en études complémentaires - demandées souvent par les services de l'État - le projet a failli aboutir en fin 2003 mais, las, les décisions ont été encore ajournées et aujourd'hui le dossier de Déclaration d'Utilité Publique vient seulement d'être déposé en préfecture : nous espérons le voir accepté en fin d'année. Le coût estimé de ce second tunnel est de 17 M€ HT.

Des aménagements complémentaires à Toulon même sont nécessaires pour protéger certains quartiers de la ville. Le choix entre les variantes possibles est aujourd'hui entre les mains de Monsieur Hubert Falco, Maire de Toulon et Président de la communauté d'agglomérations. Techniquement rien n'empêcherait de lancer le chantier du percement du tunnel avant que ce choix soit fait, pour gagner du temps.

Quant au financement, ces travaux constituant une assurance certaine pour éviter des pertes matérielles, voire humaines, on pourrait espérer qu'ils soient admis au financement par des fonds du futur emprunt national. Localement, ils seraient une opportunité d'emplois appréciable.

Notre association, en 1998, a été à l'origine de la relance du dossier de 1993 : nous avons suivi toutes les démarches et études reprises depuis par le Syndicat Intercommunal de l'Eygoutier. Nous avons toujours pensé qu'il manquait à ce projet de second tunnel une impulsion politique forte. C'est pourquoi - après vous avoir écouté récemment sur une radio - j'ai pensé pouvoir compter sur votre intérêt pour ce projet à la fois environnemental et de « développement durable » et solliciter votre intervention pour l'accélérer et lui faire réserver des fonds pour le financer.

Je vous remercie d'avance et vous prie, Madame la Ministre, de croire en ma très haute considération,

signé : Philippe Roederer

NDLR : lettre à Mme Voynet 15/5/00 ; réponse 1/9/00 =3.5 mois